



BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 3372

Mercredi 16 Juin 2004

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 1331.71
(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)
Variation: % - 0,11

INDICE BVMT : 1004.56
(Base 465.77 le 31/03/98)
Variation: % - 0,06

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU A VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	1,800	20-05-2004	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	30,000	30,500	30,500	30,500	30,500		
2	5	2,200	10-05-2004	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	44,000	44,000	43,800	44,000	43,800		
3	5	0,950	01-07-2000	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	9,900	9,880	9,900	9,900	9,680		
4	20	2,900	19-05-2004	BTEI - Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (ADP)	20,000	20,000	20,120	20,140	20,000		
5	8	1,200	15-03-2004	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	24,400	24,400	25,000	25,000	24,400		
6	5	0,400	10-07-2003	BS - Banque du Sud	8,900	8,800	8,800	8,800	8,640		
7	10	1,200	28-05-2004	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	18,810	18,800	18,800	18,800	18,800		
8	5	0,500	01-06-2004	BH - Banque de l'Habitat	9,600	9,600	9,600	9,600	9,600		
9	10	1,500	16-06-2003	TL - Tunisie Leasing	23,540						
10	10	2,400	13-04-2004	BT - Banque de Tunisie	58,000	58,000	58,000	58,000	58,000		
11	5	1,100	23-06-2003	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	32,480	32,480	32,480	32,480	32,480		
12	5	0,550	09-06-2003	STB - Société Tunisienne de Banque	7,000	6,990	7,000	7,000	6,990		
13	10	0,800	16-06-2003	BNA - Banque Nationale Agricole	9,800	9,800	9,800	9,800	9,800		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	11,800	11,750	11,710	11,750	11,710		
15	10	1,500	14-06-2004	ATL - Arab Tunisian Lease	18,290	18,260	18,200	18,260	18,200		
16	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	8,160	8,060	8,130	8,130	7,920		
17	10	2,500	16-06-2003	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	42,800	42,600	42,800	42,980	42,600		
18	10	1,500	26-05-2003	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	30,500	30,500	30,800	30,800	30,500		
19	5	0,500	20-06-2003	STEO - Société Tunisienne d'Equiptement	7,160	7,060	7,140	7,140	7,060		
20	5	0,300	10-08-2003	ELECTROSTAR	5,110	5,100	5,120	5,120	5,100		
21	5	0,900	24-07-2003	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	13,750	13,700	13,690	13,700	13,580		
22	5	0,650	20-05-2004	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	10,500	10,600	10,580	10,600	10,580		

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING A VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
23	10	0,700	15-06-2004	LA CARTE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CI)	12,100				
24	25	6,750	02-09-2003	Air Liquide Tunisie	180,000				
25	10	1,000	22-03-2004	Placements de Tunisie - SICAF	13,900				
26	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,960				
27	5	0,900	10-07-2003	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	23,000				
28	10	3,000	31-05-2004	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	32,000				
29	10	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	5,060	5,280	5,280		
30	10	1,000	15-06-2004	AMEN BANK	17,020				
31	5	0,650	19-05-2003	ATB - Arab Tunisian Bank	12,980	12,990	12,980		
32	5	0,300	01-10-1993	STIL - Société Tunisienne de l'Industrie Laitière	1,530				
33	10	1,800	12-05-2004	ALKIMIA - Société Chimique	31,700				
34	5	1,250	01-07-2003	SIMPAP - Société Immobilière et de Participation	13,690	14,000	14,000		
35	8	0,650	03-06-2003	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque	5,760	5,960	5,960		
36	10	1,200	07-06-2004	CIL - Compagnie Internationale de leasing	15,200				
37	10	1,000	16-05-2003	Amen Lease	10,160				
38	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	6,500				
39	5	0,400	01-07-2003	SMG - Société Magasin Général	10,480	10,790	10,950		
40	5	0,700	16-07-2003	EL MAZRAA	7,000				
41	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	10,300	10,320	10,500		
42	10	0,700	27-06-2003	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	12,620	12,620	12,620		
43	10	1,000	15-05-2003	GL - General Leasing	10,500				
44	5	0,700	15-07-2003	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	17,010				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	GROUPE 21 - CONTINU A			DERNIERE ECHANÉE	ECHEANÉE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS									INDICATEUR	SEUL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A											
45	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309			99,650					
46	BTA 5ANS 6,375% AVRIL 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0405			98,990					
47	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410			100,000					
48	BTA 4ANS 6,75% OCTOBRE 2004	V. F. : 1 000 Dinars	B1004			99,380					
49	BTA 4ANS 6,75% JANVIER 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0105			100,000					
50	BTA 3ANS 6,5% SEPTEMBRE 2004	V. F. : 1 000 Dinars	B0904			100,000					
51	BTA 4ANS 6,75% SEPTEMBRE 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0905			100,190					
52	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714			100,780					
53	BTA 5ANS 6,75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608			100,552					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414			103,177					
LES EMPRUNTS											
55	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2003	99,000					
56	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran j. 31/12	OBH1	31-12-2008	31-12-2003	99,000					
57	TL	EO TUNISIE LEASING 2001-1 5ans AP à 7,4% j. 03/12	OTS11	03-12-2006	03-12-2003	100,000					
58		EO TUNISIE LEASING 2001-2 5ans AP à 7,4% j. 22/03	OTS12	22-03-2007	22-03-2004	100,000					
59		E. O. TUNISIE LEASING 2002/1 5ans AP à 7,4% j. 24/09	OTS21	24-09-2007	24-09-2003	100,000					
60		EO TUNISIE LEASING 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS22	30-04-2008	30-04-2004	100,000					
61	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBC1	31-12-2008	31-12-2002	90,000					
62	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2004	100,000					
63	C I L	EO CIL 2000 / 1 5ans AP à 7% j. 01/07	OCL01	30-06-2005	30-06-2003	100,000					
64		EO CIL 2001 / 1 5ans AP à 7,40% j. 31/07	OCL02	30-07-2006	30-07-2003	100,000					
65		EO CIL 2000 / 2 5ans AP à 7% j. 21/11	OCL11	20-11-2005	20-11-2003	100,000					
66		EO CIL 2002 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 28/02	OCL21	28-02-2007	28-02-2004	100,000					
67		EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2003	100,000					
68		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran. j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2003	100,000					
69		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2004	99,700					
70		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2004	100,000					
71	BT KD	EO BT KD 2000 10ans AP à 7,25% j. 16/12	OBK10	16-12-2010	16-12-2003	99,370					
72		EO BT KD 2000 7ans AP à 6,875% j. 16/12	OBK7	16-12-2007	16-12-2003	100,000					
73		EO BT KD 2002 5ans AP à 7,4% j. 20/11	OBTK2	20-11-2007	20-11-2003	100,000					
74	A T L	EO ATL 2000/1 7ans AP à 7%2 ans de fran. j. 01/08	OAT01	31-07-2007	31-07-2003	100,000					
75		EO ATL 2000/2 5ans AP à 7% j. 29/12	OAT02	29-12-2005	29-12-2003	98,870					
76		EO ATL 2001/1 5ans AP à 7,35% j. 15/09	OAT11	14-09-2006	14-09-2003	100,000					
77		EO ATL 2001/2 5ans AP à 7,4% j. 31/01	OAT12	30-01-2007	30-01-2004	100,000					
78		EO ATL 2002/1 5ans AP à 7,4% j. 15/10	OAT21	15-10-2007	15-10-2003	100,000					
79		EO ATL 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 15/04	OAT22	15-04-2008	15-04-2004	100,000					
80	MEUBLATEX S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2003	100,000					
81		EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2003	100,000					
82		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2003	100,000					
83	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OAL1A	29-08-2008	29-08-2003	99,880					
84		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2003	99,200					
85		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2003	100,000					
86		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2003	100,000					
87	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2003	100,000					
88		EO EL MOURADI 2002 Tr B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2003	100,000					
89	CDS	EO C.D.S 2001 5ans AP à 8,75% j. 20/12	OCDS1	20-12-2006	20-12-2003	100,000					
90	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2004	100,000					
91	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2004	100,000					
92	BATAM	EO BATAM 2001 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 15/12	OBAT1	15-12-2008	15-12-2003	100,000					
93	GENERAL LEASING	EO GL 2001 5ans AP à 7,20% j. 20/07	OGL1A	19-07-2006	19-07-2003	100,000					
94		EO GL 2001 7ans AP à 7,40% 2 ans de fran j. 20/07	OGL1B	19-07-2008	19-07-2003	100,000					
95		EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2003	100,000					
96		EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2003	100,000					
97		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010		100,000					
98	JERBA MENZEL	EO Jerba Menzel 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMA1	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
99		EO Jerba Menzel 2001 Tr. B Gar. BS 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMB1	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
100	PALM MARINA	EO P M 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,25%2 ans de fran j. 11/05	OPM1A	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
101		EO P M 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/05	OPM1B	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
102	MODERN LEASING	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran j. 21/12	OML1A	21-12-2008	21-12-2003	99,000					
103		EO ML 2001Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran j. 21/12	OML1B	21-12-2008	21-12-2003	99,000					
104		EO ML 2001Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran j. 21/12	OML1C	21-12-2008	21-12-2003	100,000					
105	CP SCL	EO CP SCL 2001 10ans AP à 7,5% j. 01 / 02	OCP S1	31-01-2012	31-01-2004	98,560					
106	TSIE FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2002 5ans AP à 7,6% j. Le : 31 / 05	OTF2	31-05-2007	31-05-2004	99,340					
107	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2ans de fran j.31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2004	100,000					
108		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j.31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2004	100,000					
109	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr A Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009	24-09-2003	100,000					
110		EO TOUTA 2002 Tr B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009	24-09-2003	98,900					
111	CENT. LAIT. BEJA	EO VAGA 2003 Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 28/03	OVAG3	28-03-2010	28-03-2004	99,600					
112	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2004	100,000					
113	MOURADI AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRA	16-09-2010		100,000					
114		EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRB	16-09-2010		98,900					
115		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRC	16-09-2010		100,000					
116		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 17/09	OAFRD	16-09-2010		100,000					
117	EL KANTAOUI	EO SELIMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 19/06	OSLMA	18-06-2010		100,000					
118		EO SELIMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran j. 19/06	OSLMB	18-06-2010		100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTATION ELECTRONIQUE

LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMI- NAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
119				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	5,640				B
120				SFBT (da. 1 / 2. 29/12/1997 - SFBDA)	76,060				
121				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	21,620				H
122				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	16,020				
123				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	36,500				
124				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	23,900				
125				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	12,700				B
126				TUNISAIR (da. 1/10 . cp 4 . 01/09/1997 - TAI04)	1,510				B
127				TUNISAIR (da. 1/10 . 01/07/1999 - TAI99)	1,220				B
128				TUNISAIR (da. 1/10 . 01/07/2000 - TAI00)	1,070				B
129				TUNISAIR (da. 1/10 . 02/07/2001 - TAI01)	0,980				B
130				BS (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - BSDA)	0,680				B
131				BS (da. 1/25 . cp 39. 01/09/1997 - BS39)	0,440				B
132				BIAT (da. 4/60 . cp 32 . 16/02/1998 - BIA32)	1,770				B
133				BIAT (da. 1/24 . cp 36 . 31/12/1999 - BIA36)	1,020				B
134				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	0,710				B
135				BH (da. 1/20 cp 12 . 15/09/1999 - BH12)	0,600				B
136				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,480				B
137				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	2,020				
138				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	7,940				
139				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	5,710				
140				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	3,920				
141				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	7,030				
142				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	22,980				B
143				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	9,140				B
144				Air Liquide Tunisie (da. 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	76,680				B
145				Air Liquide Tunisie (da. 1/6 22/06/2001 - ALQ01)	41,820				B
146				Air Liquide Tunisie (da. 1/6 16/09/2002 - ALQ02)	34,840				B
147				Air Liquide Tunisie (da. 1/8 02/09/2003 - ALQ03)	22,500				B
148				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	5,760				B
149	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	3,960				
150				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,150				
151				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	2,110				B
152				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	1,810				
153				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	0,760				B
154				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - AB38)	0,730				
155				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,000				B
156				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,520				B
157				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,170				B
158				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	3,300				
159				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP03)	0,810				B
160				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	6,450				B
161				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	11,470				B
162				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	10,960				B
163				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	8,560				B
164				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,750	0,750	0,750		
165				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,670				B
166				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,320				B
167				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,330				B
168				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	20,040				
169				SIAME (da. 1/10 cp. 4 . 19/06/2000 - SIAM4)	3,680				B
170				SIAME (da. 1/8 cp. 6 . 16/04/2001 - SIAM1)	4,040				B
171				STEQ (da. 2/5 . 08/04/2002 - STEQDA)	3,030				B
172				ELECTROSTAR (da. 1/6 . 01/08/2001 - LSTR1)	0,960				B
173				SOTRAPIL (da. 1/10. 24-07-2003 - SPIL3)	1,370				
174				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	2,430				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

HORS - COTE

N°	NOMI- NAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
175	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,160				
176	10	1,200	19-09-2003	SITEX - Société Industrielle des Textiles	8,990				
177	10	0,280	01-10-1997	SOFI - SICAF - Société Financière d'Investissement	7,750	7,750	7,750		
178	5	0,250	01-07-2003	STS - Société Tunisienne du Sucre	20,700	20,260	20,260		
179	5	0,700	17-05-2004	SALIM - Société d'Assurances SALIM	7,890				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMI- NAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
180				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,350				B
181				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,090				B
182				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,070				B
183				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,060				B
184				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,120				B
185				SALIM (da. 1/2 . cp. 2. 12/05/2003 - SALDA)	4,150				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE

VALEURS		DERNIERE ECHANGE	ECHANGE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
ARAB INTERNATIONAL LEASE	E. O. AIL 2000 Tr. A Gar. UIB 5ans AP à 7% j. 11/01	10-01-2006	10-01-2004			
	E. O. AIL 2000 Tr. B Gar. BTKD 5ans AP à 7% j. 11/01	10-01-2006	10-01-2004			
AMEN LEASE	E. O. AMEN LEASE 2000-1 5ans AP à 7% j. 01/08	31-07-2005	31-07-2003			
	E. O. AMEN LEASE 2000-2 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/12	30-11-2007	30-11-2003			
ARAB TUNISIAN LEASE	E. O. ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	15-03-2009	15-03-2009			
	E. O. ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	15-03-2009	15-03-2009			
SOCIETE HELA D'ELECTROMENAGER ET DE CONFORT	E. O. BATAM 2000 5ans AP à 7,75% j. 16/05	16-05-2005	16-05-2003			
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	E. O. BDET 1994/2 10ans AP à 10,5% j. 31/12	31-12-2004	31-12-2003			
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	E. O. CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	20-10-2010	20-10-2010			
	E. O. CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	20-10-2010	20-10-2010			
SOCIETE DIERBA AGHIR	E. O. DIERBA AGHIR 2000 Gar. BTEI 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2004			
	E. O. DIERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2004			
GENERAL LEASING	E. O. GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	20-02-2011	20-02-2011			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
MEUBLATEX INDUSTRIE	E. O. MEUBLATEX INDUSTRIE 1999 Gar. AB 5ans AP à 7% j. : 01 / 04	31-03-2004	31-03-2004			
	E. O. MEUBLATEX INDUSTRIE 1999 Gar. BIAT 5ans AP à 7% j. : 01 / 04	31-03-2004	31-03-2004			
SOCIETE HOTEL MIRAMAR	E. O. MIRAMAR 2000 Gar. BS 6ans AP à 7% 1an de Franchise j. 13/12	12-12-2006	12-12-2003			
SOCIETE HOTELIERE MOURADI GOLF	E. O. MOURADI GOLF 1999 Gar. AB 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 16/04	15-04-2006	15-04-2004			
	E. O. MOURADI GOLF 1999 Gar. BS 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 16/04	15-04-2006	15-04-2004			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTEI 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	31-10-2008	31-10-2003			
TUNISIE LEASING	E. O. TUNISIE LEASING 1999/1 5ans AP à 7% j. 30/06	30-06-2004	30-06-2003			
	E. O. TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	30-01-2009	30-01-2009			
	E. O. TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	30-04-2009	30-04-2009			
UNION TUNISIENNE DE LEASING	E. O. UTL 2000 Tr. 1 Gar. UBCI 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2003			
	E. O. UTL 2000 Tr. 2 Gar. BTEI 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2003			
	E. O. UTL 2000 Tr. 3 Gar. AB 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2003			

* : Emprunts pris en charge par la STICODEVAM

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
33	1/4	01-01-86		BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	3.500				
41	1/11	01-10-91			1.370				
45	1/20	15-02-94			0.750				
49	1/30	02-05-95			0.450				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5			BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	15-07-94			9.000				
141	1/10	29-05-95			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

HORS - COTE

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
TRANSACTIONS REALISEES								
Sté Dick SA	5	10.520	12-05-2004	10.621	10.621	757	UGF	16-06-2004
Sté Dick SA (1,6% du capital)	5	10.520	12-05-2004	10.000	10.000	46 550	UGF	16-06-2004
Sté Dick SA (1,6% du capital)	5	10.520	12-05-2004	10.000	10.000	46 550	UGF	16-06-2004
TRANSACTIONS PROGRAMMEES								
Sté les Techniques du Moteur - TECHMO (99,85% du capital)	10			0.001		137 797	MAC SA	17-06-2004
Sté Dick SA	5	10.520	12-05-2004	10.520	10.520	6 667	UGF	22-06-2004
Sté Dick SA	5	10.520	12-05-2004	10.520	10.520	5 334	UGF	22-06-2004
Sté Dick SA	5	10.520	12-05-2004	10.520	10.520	2 667	UGF	22-06-2004
Sté Dick SA	5	10.520	12-05-2004	10.520	10.520	5 334	UGF	22-06-2004
Sté Dick SA	5	10.520	12-05-2004	10.520	10.520	13 333	UGF	22-06-2004
Sté Yasmine S.A. (1,48% du capital)	10	15.068	27-04-2004	15.275	15.275	5 000	UGF	22-06-2004
Sté Yasmine S.A. (0,98% du capital)	10	15.068	27-04-2004	15.275	15.275	3 333	UGF	22-06-2004
Sté Yasmine S.A.	10	15.068	27-04-2004	15.275	15.275	800	UGF	22-06-2004
Sté Yasmine S.A.	10	15.068	27-04-2004	15.275	15.275	400	UGF	22-06-2004
Sté Yasmine S.A.	10	15.068	27-04-2004	15.275	15.275	800	UGF	22-06-2004
Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances - COMAR	20	62.000	12-05-2004	65.000	65.000	35	AI	23-06-2004
OFFRES SANS CONTREPARTIE								
Banque Tunisienne de Solidarité - BTS	10	10.000	09-12-2003	10.000	10.000	3 090	STBC	
Sté de Développement et d'Investissement du Nord Ouest - SODINO SICAR	10	6.700	27-05-2003	6.700	6.700	500	UB	
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	10	13.500	18-02-2004	13.500	13.500	7 407	CGF	
Sté Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation AMINA	100	142.500	26-04-2004	142.500	142.500	690	CGF	
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	25.000	15-06-2004	35.000	35.000	468	TVAL	
Modern Leasing	10	11.254	19-06-2003	14.000	14.000	7000	BEST.I	
Comptoir National Tunisien - CNT	5	40.000	25-05-2004	72.000	72.000	25	SIN	
Sté de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis	100	100.000	08-04-2004	70.000	70.000	438	STBC	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS DU CMF

Il a été donné au CMF de relever, dans des articles de presse, des allusions à l'éventuelle position que le CMF serait amené à prendre à l'issue de la réalisation de la vente en cours du bloc public de 33,54% dans capital de la Banque du Sud.

Le CMF tient à préciser que les autorités concernées ayant décidé, de plafonner la participation étrangère au niveau permettant au candidat retenu de détenir la majorité dans le capital, l'adjudicataire du bloc public dans le capital de la Banque du Sud ne sera pas, en conséquence, soumis à l'obligation de procéder à une offre publique d'achat ou à un maintien de cours.

SUSPENSION DE LA COTATION DE LA VALEUR TUNISIE LEASING

Suite à la décision du Conseil du Marché Financier d'ordonner à AMEN BANK de procéder à une OPA visant le reste du capital de Tunisie Leasing (Cf. communiqué du CMF ci-après), la Cotation sur ladite société est suspendue depuis le 14/06/2004.

La reprise de cotation sur Tunisie Leasing sera annoncée par Avis.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des actionnaires de Tunisie Leasing et du public qu'à la suite du franchissement du seuil de 50% par Amen Bank agissant de concert avec la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances - COMAR -, Amen Project SICAF, la Société de Participation, de Gestion et d'Investissement - PGI- et la Société Immobilière, Commerciale et Financière - SICOF -, au cours de la séance de bourse du 7 juin 2004, et en l'absence de l'engagement des acquéreurs de replacer dans le public les titres acquis en dépassement dudit seuil, le CMF a décidé d'ordonner à Amen Bank, par décision N°9 en date du 11 juin 2004, en sa qualité de chef de file dans l'action de concert, de procéder à une offre publique d'achat visant le reste des actions non détenues par les sociétés agissant de concert dans le capital de Tunisie Leasing.

Par décision N°10 en date du 15 juin 2004, le CMF a fixé le prix de la dite offre publique d'achat à 23,500 dinars l'action, cours auquel s'est effectué le franchissement du seuil.

Amen Bank est en conséquence tenue de déposer auprès du CMF un projet dans ce sens dans les meilleurs délais.

Source : Bulletin du CMF du mardi 15 juin 2004.

TRANSFERT D'EMPRUNT SUR LE NSC

L'emprunt ci-après est transféré sur le NSC à partir du mercredi 16 juin 2004 :

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Code Stico.	Mném	Libellé	Taux d'intérêt	Durée	Valeur faciale en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit	Jouissance	1ère Échéance en capital	Dernière Échéance
Général Leasing 2003-1	Général Leasing	661008	OGL31	GL0710 7,5%AP7-2	7,5%	7ans dont 2 ans de franchise	100	AP	100 000	10,000MD	30/07/2003	30/07/2006	30/07/2010

Rappel du mode de cotation :

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur les obligations sont cotées sur le NSC, en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.

AVIS DES SOCIETES

FRANCHISSEMENT DU SEUIL DE 50% DE LA PARTICIPATION DU GROUPE AMEN DANS LE CAPITAL DE TUNISIE LEASING

Le Groupe Amen informe le public qu'à la date du 04 juin 2004, le nombre d'actions détenues par Amen Bank, la COMAR, Amen Project, la PGI et la SICOF s'élevait à 46,431% du capital de la société Tunisie Leasing.

Au cours de la séance de bourse du 07 juin 2004, Amen Bank, la COMAR et Amen Project ont acquis **82 734** nouveaux titres Tunisie Leasing, portant ainsi le nombre d'actions détenues par le Groupe Amen à **877 779** actions, soit **50,159%** du capital de Tunisie Leasing.

Le Groupe Amen se trouve ainsi dans une position d'actionnaire majoritaire qu'il compte maintenir.

Compte tenu des intéressantes performances actuelles et des prometteuses perspectives d'avenir de la société Tunisie Leasing, le Groupe Amen, satisfait des performances et de la gestion de la direction actuelle de la société, a décidé de lui renouveler son actif soutien.

Au vu de ce qui précède, le Groupe Amen invite l'ensemble des actionnaires à maintenir leur confiance dans Tunisie Leasing dont l'assemblée générale ordinaire, tenue le 10 juin 2004, a décidé de distribuer aux actionnaires un dividende de 1,5 dinar par action, soit 15 % du nominal.

TUNISIE LEASING

Il porté à la connaissance des intermédiaires en bourse et des actionnaires de la Tunisie Leasing que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 juin 2004 a fixé le montant des dividendes par action pour l'année 2003 à **1,500 dinars**, soit 15% du nominal.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter du **Vendredi 25 Juin 2004**.

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER -

La SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER - porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2003 sont fixés à **0,500 Dinar** par action.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter du **30 Juin 2004**.

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE - BTS -

Les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 18 Juin 2004** à partir de 10 heures du matin dans le bâtiment de la Société Tunisienne de Banque (ex-siège de la BDET), Rue Hedi KARRAY - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2003,
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes;
3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2003,
4. Affectation des résultats de l'exercice 2003;
5. Quitus aux administrateurs;
6. Désignation d'administrateurs;
7. Renouvellement du mandat des administrateurs;
8. Désignation d'un commissaire aux comptes de la BTS pour les exercices 2004-2005-2006.
9. Autorisation du conseil d'administration pour l'émission d'emprunts extérieurs, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.

Chaque actionnaire détenant au moins 10 actions, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci dessus, pour être admis dans l'assemblée, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social (Unité Contrôle de Gestion, 3^{ème} étage) durant le délai légal.

CONFISERIE DES AGHLABIDES -SOBOCO-

La Confiserie des Aghlabides -SOBOCO- informe que son Conseil d'Administration réuni le 17 avril 2004 a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **samedi 19 juin 2004** en vue d'augmenter le capital de la société par incorporation des réserves dans les conditions suivantes :

- Montant de l'augmentation: **528 000 DT**
- Nombre des titres à créer: **105 600** Actions d'une valeur nominale de **Cinq DT** chacune, à attribuer à l'ensemble des actionnaires proportionnellement à la structure du capital le jour de l'assemblée.
- Droit d'attribution : Il est arrêté à **0,645** dinar conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur chaque actionnaire peut vendre ou acheter des droits.
- Modification des statuts :

Après la réalisation de l'augmentation du capital l'article 6 des statuts sera modifié comme suit: « **Le Capital Social est fixé à la somme de Cinq Million Huit Cent Huit Mille Dinars (5.808. 000) il est divisé en (1.161.600 DT) Un Million Cent Soixante et Un Mille Six Cent Actions de Cinq Dinars Chacune de même Catégorie nominatives et toutes entièrement libérés.** »

EL MAZRAA

La société EL MAZRAA informe que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 21 juin 2004** à 16 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2003 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2003 ;
- Affectation des résultats, le dividende proposé est de 0,500 dinar par action ;
- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 200 du code des sociétés commerciales ;
- Jetons de présence ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- Franchissement de seuil ;
- Pouvoirs.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Les actionnaires de la Société Magasin Général sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **lundi 21 juin 2004 à 10H00**, à l'hôtel ABOU NAWAS -place des droits de l'Homme, avenue Mohamed V - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2003 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2003 ;
3. Approbation des dits rapports, du bilan et des états financiers arrêtés au 31-12-2003 ;
4. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2003 ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2003, le dividende proposé est de 0,400 dinar par action ;
6. Ratification de la cooptation d'un nouveau Administrateur ;
7. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2004 - 2005 et 2006 ;
8. Renouvellement de mandat d'administrateurs pour les exercices 2004 - 2005 et 2006.

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES - SITEX-

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le **mercredi 23 juin 2004 à 9 heures** à l'Hôtel Sheraton - Tunis, salle Kairouan, Avenue de la Ligue Arabe Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2003 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2003 ;
3. Approbation des comptes de l'exercice 2003 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ;
4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2003 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2003 ;
6. Renouvellement de mandat de deux Administrateurs ;
7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2004.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial. Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT SOFI-SICAF

Les actionnaires de la Société Financière d'Investissement SOFI-SICAF, Société Anonyme au capital de 10 000 000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le **Mercredi 23 Juin à 15 H**, au Centre Nawrez, Bloc B, Apt 2.2, aux Berges du Lac à Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2003
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2003
3. Examen et Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2003
4. Quitus aux Administrateurs
5. Affectation des Résultats
6. Fixation des jetons de présence
7. Nomination du commissaire aux comptes.
8. Reconduction du mandat de cinq administrateurs.

AIR LIQUIDE TUNISIE

Les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le **vendredi 25 Juin 2004** respectivement à 9 heures 30 et 11 heures au siège de la société, sis à la Rue du Lac Leman - Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants

Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport du conseil d'administration sur les résultats de l'exercice social clos au 31/12/2003 ;
- Rapports du commissaire aux comptes ;
- Approbation des états financiers de l'exercice social clos au 31 décembre 2003 et répartition des bénéfices, le dividende proposé est de 6,750 dinar par action ;
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice social clos au 31 décembre 2003 ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Renouvellement de mandat d'administrateurs ;
- Nomination d'un Administrateur ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

- Augmentation de capital ;
- Modification corrélatrice des statuts ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

Les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Samedi 26 Juin 2004 à 10 Heures** au Forum Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Directoire, sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2003 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2003, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200, 248 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Lecture des rapports du Conseil de Surveillance, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2003 ;
4. Approbation des rapports du Directoire ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2003, et quitus aux membres du Directoire ;
5. Répartition du bénéfice de l'exercice 2003, le dividende proposé est de 0,700 dinar par action ;
6. Approbation de la nomination d'un Commissaire aux Comptes pour la certification des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2003 ;
7. Nomination d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2004-2005-2006 ;
8. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouria Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

Les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **Samedi 26 Juin 2004 à 11 Heures 30 minutes** au Forum les Berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement du mode de Direction et de Gestion de la Banque ;
2. Modification des articles des statuts de la Banque ;
3. Nomination des membres du Conseil d'Administration ;
4. Fixation du montant des jetons de présence.

Tous les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité.

Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouria Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES - UIB -

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'ils sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 Juin 2004 à 10 Heures** à la salle du « Forum » Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2003 ;
2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au 31 décembre 2003 ;
3. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relatives aux Etablissements de Crédit ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2003 et quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2003 ;
6. Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire ;
7. Renouvellement du mandat de quatre administrateurs ;
8. Approbation de contrats conclus entre, d'une part, l'Union internationale de banques et la Société Générale et, d'autres part, l'Union Internationale de Banques et la Société Générale Marocaine de Banque ;
9. Autorisation d'achats et de revente en Bourse par la banque de ses propres actions, conformément à l'article 19 de la loi n° 94-117 du novembre 1994.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale ordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès de la direction - Bourse - de la banque et qu'ils auront l'obligation de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois jours au moins avant la réunion à cette même direction au 5, Rue d'Alger Tunis.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction de la Bourse, de la Banque, 5, Rue d'Alger à TUNIS et ce, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.